



La municipalité vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

**GASTRONOMIE
ARTISANAT
SPECTACLES
JEUX**



Place du Village
sous la Halle

Marché de Noël Un Noël Magique

Vendredi 5 déc.
16h30 - 22h
Samedi 6 déc.
11h - 22h

RESTAURATION
SUR PLACE

02 99 58 81 06 - contact@ville-saint-pere.fr - www.ville-saint-pere.fr

MARCHÉ DE NOËL. La municipalité organise un Marché de Noël «Magique». Les exposants et associations vous proposeront des dégustations culinaires et les artisans seront au rendez-vous pour vous présenter leurs créations. **Vous trouverez des idées cadeaux pour Noël, des décorations pour vos tables de fêtes et pour votre sapin de Noël !**

SPECTACLES

Vendredi 5 décembre

- > 17h - les chorales des écoles Théodore Chalmel et Ste-Thérèse chanteront Noël !
- > 18h - spectacle « *L'Histoire des Trois Mousquetaires racontée à deux, en une demi-heure* » de la Cie AFAG Théâtre. Un spectacle plein de surprises sur les Trois Mousquetaires. Sur un rythme ébouriffant, ponctué de combats époustouffants, les deux comédiens nous feront revivre les duels virevoltants de d'Artagnan, la démesure d'Athos, la bonhomie de Porthos, l'esprit d'Aramis, la fausse candeur de Constance.
- > 20h - la « *Fanfare Saint-Michel* » endiablera la place du village.

Samedi 6 décembre

- > 18h30 - concert avec « *Au Fond d'ma cour* ». Le groupe proposera un concert participatif et interprétera des chansons de Noël.

ANIMATIONS

vendredi 5 et samedi 6 décembre

JEU DU LUTIN : vous devrez deviner combien de boutons figurent sur les pulls des Lutins. Chaque jour, deux lots seront à gagner, un pour les enfants et un pour les adultes.

CHASSE AUX TRÉSORS DE NOËL : les enfants partiront à la recherche de décorations cachées sur le marché ! Leur ténacité sera récompensée !

QUIZZ DE NOËL : les plus grands devront remplir un questionnaire autour de la magie de Noël et les tout-petits devront relier des images et leurs ombres. Tous les participants recevront une surprise.

AUTRES ANIMATIONS : maquillage et déambulation des mascottes du SIVU, l'APE Théodore Chalmel proposera à la vente les créations des enfants, une tombola sera organisée par l'APEL Sainte-Thérèse, manège gratuit, etc.

Le Père Noël sera là, bien-sûr ! Il distribuera des friandises...

CONCOURS DE DESSIN

«DESSINE LE PÈRE NOËL EN VACANCES»

La municipalité propose aux jeunes Péréens (jusqu'à 11 ans), son grand concours de dessin de Noël.

Les enfants pourront, du 1^{er} au 19 décembre à 12h, déposer leur dessin dans la boîte aux lettres du Père Noël installée sur le parvis de la mairie.

Les dessins doivent être réalisés au format A4. Le mode d'expression est libre (peinture, crayons, collages...)

Cette année le thème du concours est : «**Dessine le Père Noël en vacances**». Il est impératif de noter au dos des œuvres, le nom, prénom, adresse, email, téléphone ainsi que la date de naissance de l'enfant.

Les premiers prix seront décernés par un jury en fonction de l'âge des enfants. Tous les participants recevront un lot de consolation.

Règlement complet sur www.ville-saint-pere.fr.



NOËL À SAINT-PÈRE

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL.

À partir du 1^{er} décembre, les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte installée devant la mairie.

Les enfants recevront une réponse, alors notez bien sur les lettres, leur nom, prénom et adresse. Quelle sera la joie de vos enfants à la réception de ce petit mot du Père Noël !

LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL.

La visite du Père Noël est, tous les ans, un moment très attendu par les petits Péréens.

Il viendra **le matin du 24 décembre** rendre visite aux enfants dans le centre-bourg, les villages et les lieux-dits. **Soyez attentifs, tendez l'oreille. Pour s'annoncer, il se fera entendre tout au long de sa tournée.**

BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS

Tél. : 02 99 58 26 76 / 06 62 09 13 36

Accueil : mercredi 10h/12h et 16h/18h
vendredi 16h/18h30 et samedi 10h/12h.

JEUX RECYCLE II : dimanche 30 novembre de 9h30 à 13h salle polyvalente. Organisé avec le Corsaire Ludique. Infos : <https://corsaire-ludique.fr/jeuxrecycle>

VACANCES DE NOËL. Pendant les vacances, la bibliothèque sera ouverte uniquement les samedis 27 décembre et 3 janvier. Les bénévoles vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.



LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 (1^{er} tour) et, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2026 (2^e tour).

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le vendredi 6 février 2026.

S'INSCRIRE sur le site internet <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales> ; soit à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom du demandeur.

VÉRIFIER SON INSCRIPTION sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

ÉCOLES

GROUPE SCOLAIRE THÉODORE CHAMEL. Inscriptions tout au long de l'année. Contactez Mme QUINTIN la Directrice au 02 99 58 85 42 ou par courriel : ecole.0351612m@ac-rennes.fr et découvrez la vidéo de présentation de l'école sur le site de la commune www.ville-saint-pere.fr.

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-THÉRÈSE

Contact : Alexia GIORGETTI la Directrice. Inscription sur rendez-vous 02 99 58 81 27
Email : eco35.ste-therese.st-pere@enseignement-catholique.bzh.

LE CLIC VOUS INFORME...

CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS Temps d'échange de 15h à 16h30, salle la Vallée Verte à St-Méloir-des-Ones. **Mardi 16 décembre**. Atelier poterie. Info : 02 99 16 88 76 - accueil@clic-cote-emeraude.fr.

DÉCHETS...

COLLECTES BACS JAUNES : vendredis 12 et 26 décembre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).

Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS

MESSES DU SAMEDI À 18H : 29 novembre à Lillemer ; 6 décembre à La Ville-ès-Nonais ; 13 décembre à Miniac-Morvan ; 20 décembre à Saint-Guinoux ; 27 décembre à Saint-Suliac ; 3 janvier à La Ville-ès-Nonais.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 30 novembre à Châteauneuf d'I&V ; 7 décembre à Miniac-Morvan ; 14 décembre à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 21 décembre à Plerguer ; 28 décembre à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 4 janvier à Plerguer.

CÉLÉBRATIONS DE NOËL : mardi 24 décembre à 18h à Miniac-Morvan et à 20h à Châteauneuf d'I&V ; mercredi 25 décembre à 10h30 à Plerguer.

MESSE + ADORATION : mercredi 31 décembre à 18h à Châteauneuf d'I&V ;
MESSE : Sainte-Marie, Mère de Dieu - jeudi 1^{er} janvier à 10h30 à Miniac-Morvan

Contact : 02 99 58 41 02 - paroissechateauneufminiact@gmail.com.

MOT DU JARDINIER

«Neige de décembre, c'est pour le jardin cendres».



DÉCHÈTERIES

Saint-Malo Agglomération

COMMENT OBTENIR SON BADGE...

À compter de juin 2026, les habitants de l'agglomération, en résidence principale et secondaire devront s'équiper d'un badge pour accéder aux cinq déchèteries de l'Agglomération. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera demandé.

> Obtenir un **E-badge** : formulaire sur <https://www.stmalo-agglomeration.fr>.

> Pour une **Carte physique** : prendre rendez-vous sur le site de l'agglomération <https://www.stmalo-agglomeration.fr>, avant de vous rendre au siège de la direction des déchets du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30 (43 rue de la Ville-ès-Cours à Saint-Malo). Pour toutes questions : 0800 801 061 (service et appel gratuits).

MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



Elle est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé des enfants en leur apportant dévouement et soins attentifs. Il s'agit d'un titre honorifique décerné pour rendre hommage à leur mérite. À qui est-elle attribuée ? Aux personnes élevant ou ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Aux personnes élevant ou ayant élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Des dérogations existent, renseignez-vous à la mairie !

DÉCLAREZ vos RUCHES



UNE OBLIGATION ANNUELLE ! Apiculteurs, vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruches, dès la première colonie d'abeilles détenue (ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation).

Déclaration en ligne sur : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-Francis RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06

contact@ville-saint-pere.fr

www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-Francis Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé

Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss et Guy Richeux.

Ne pas jeter sur la voie publique

